

Fête au village à l'occasion de la naissance du roi

Le 02 Juin 1811 Grande fête à Vazerac

Art 1: *Le 02 Juin prochain un piquet de la Garde National sera placé par les soins du 1er capitaine, à la maison commune à six heures du matin.*

Art 2: *Les autorités constitués la conseil Municipal et les anciens Militaires se réuniront a sept heures du Matin du même jour à la maison commune, et de là, le cortège se rendra a lheure convenue avec Mr le curé a l'église de la paroisse ou sera chanté un TE DEUM en action de grace.*

Art 3: *Après la cérémonie le cortège rentrera a la Maison commune immédiatement,.le Maire fera faire une distribution de quinze Kilogrammes de pain et quinze litres de vin.*

Art 4: *Le départ des autorités de la commune ainsi que la fin de la cérémonie religieuse seront annoncés par des charges de Mousqueterie, à cet effet il sera distribué à Mr le commandement du piquet la quantité de poudre suffisante, il en fera la Répartition avec prudence et désarmement.*

Art 5: *Immédiatement après le retour des autorités les danses publiques commenceront au son du fifre et du tambour, elles seront suspendues pendant les divers exercices du culte.*

Art 6: *A sept du soir du même jour les autorités constitués se réuniront de nouveau à la Maison commune, le cortège se rendra de suite au lieu ou sera préparé un feu de joie qui sera allumé succinctement par le Maire l'adjoint et le commandant du détachement. Les danses pourront continuer jusqu'à onze heures du soir seulement.*